

Date d'édition :  
28/04/2020

Date de révision trimestrielle :  
01/12/2021

VERSION  
DIR-V1-2021

Auteur : Référent Pédagogique  
M.FATEH DERRICHE

## Programme

### Accréditations

831 338 728 RCS CRETEIL – APE 8559A  
Agrément SSIAP 1703 – Agrément CQP APS : 9417111101  
Autorisation CNAPS : FOR-094-2023-04-20-20180628985  
Numéro d'activité : 11 94 09515 94  
N° INRS : 1487347/2020/SST-01/O/12

### Contact

14, rue Jules Vanzuppe, 94200, Ivry Sur Seine  
Tél : 0184770920  
Email : [contact@ecole-prev-securite.fr](mailto:contact@ecole-prev-securite.fr)  
Site internet : [www.eps-formation.fr](http://www.eps-formation.fr)

Ecole de prévention  
et de sécurité



# I- MODULES JURIDIQUES (84H)



# I. MODULES JURIDIQUES

## PARTIE 1. DROIT DU TRAVAIL (40H)

**Objectif 1:** Maîtriser les connaissances relatives au contrat de travail

- Connaître les règles d'embauchage et de rupture du contrat de travail.
- Connaître les conditions de conclusion du contrat de travail.

**Objectif 2 :** Connaître la réglementation pénale en droit du travail

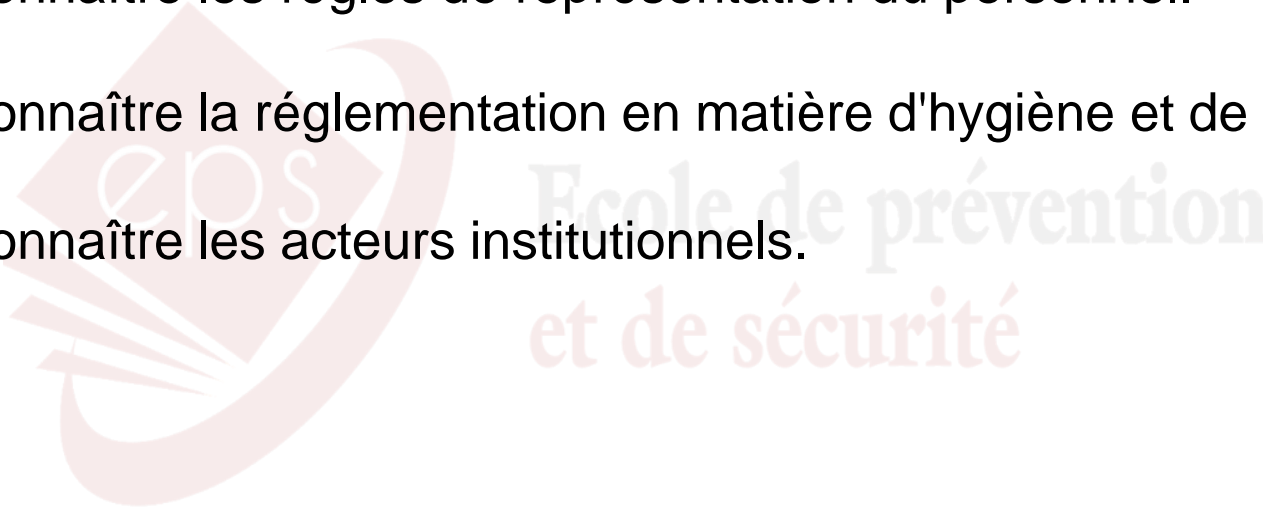
- Connaître les infractions en matière du droit du travail.

# I. MODULES JURIDIQUES

## PARTIE 1. DROIT DU TRAVAIL

**Objectif 3:** Connaître la réglementation applicable aux conditions de travail.

- Connaître la réglementation des conditions de travail
- Connaître les règles de représentation du personnel.
- Connaître la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.
- Connaître les acteurs institutionnels.



# I. MODULES JURIDIQUES

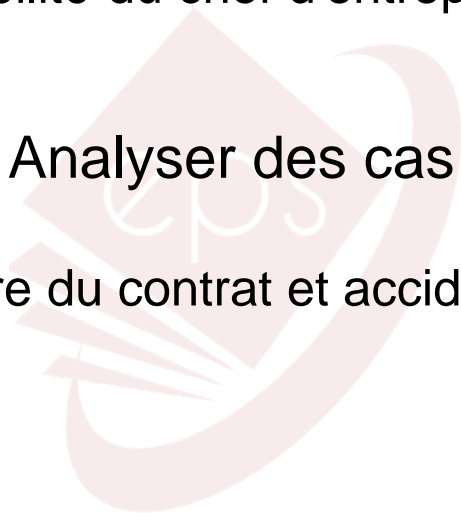
## PARTIE 1. DROIT DU TRAVAIL

**Objectif 4** : Connaître les rapports collectifs du travail

- Connaître la réglementation applicable aux rapports collectifs du travail et la responsabilité du chef d'entreprise.

**Objectif 5** : Analyser des cas

- Rupture du contrat et accident du travail notamment.



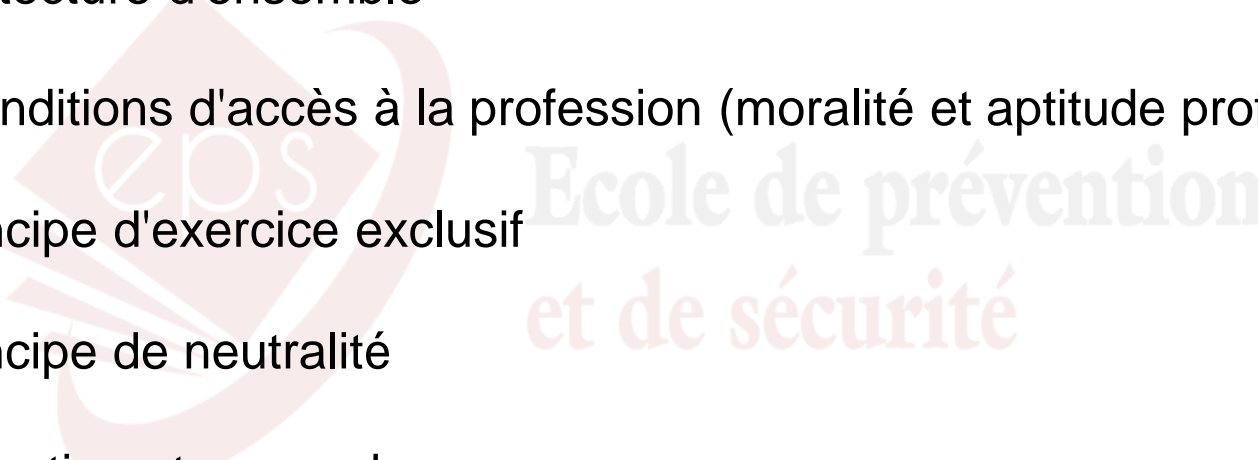
Ecole de prévention  
et de sécurité

# I. MODULES JURIDIQUES

## **PARTIE 2:** ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE (44H)

**Objectif 1:** Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure

- L'explication initiale du livre VI (contexte, logique)
- L'architecture d'ensemble
- Les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle)
- Le principe d'exercice exclusif
- Le principe de neutralité
- La détention et usage des armes .



# I. MODULES JURIDIQUES

## **PARTIE 2:** ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

### **Objectif 1:** Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure (Suite)

- Le port des uniformes et insignes
- Les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public et sanctions (avec cas concrets)
- Les spécificités des services internes
- Le régime de la carte professionnelle DRACAR, les téléservices et téléc@rtepro.

# I. MODULES JURIDIQUES

## **PARTIE 2:** ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

**Objectif 2:** Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure

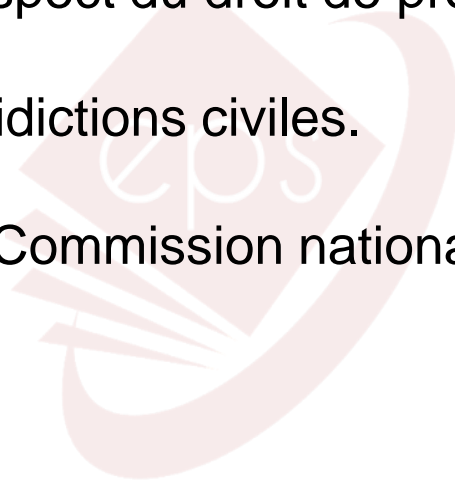
- Les conditions légales de rétention d'une personne avant mise disposition des forces de police.
- La non-assistance à personne en danger
- L'omission d'empêcher un crime ou un délit
- L'usurpation de fonctions
- L'atteinte aux systèmes de traitement automatisé
- L'appropriation frauduleuse
- Le fonctionnement des juridictions pénales.

# I. MODULES JURIDIQUES

## **PARTIE 2:** ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

**Objectif 3:** Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques

- Respect de la vie privée.
- Respect du droit de propriété
- Juridictions civiles.
- La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)



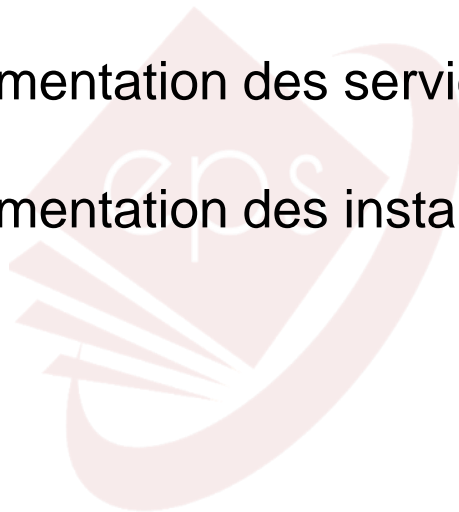
Ecole de prévention  
et de sécurité

# I. MODULES JURIDIQUES

## **PARTIE 2:** ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

**Objectif 4:** Maîtriser les aspects législatifs et juridiques intéressant la sécurité privée (par ex. : principe d'exclusivité)

- ❑ La réglementation des services à la personne
- ❑ La réglementation des installations classées et des habilitations nécessaires à leur accès



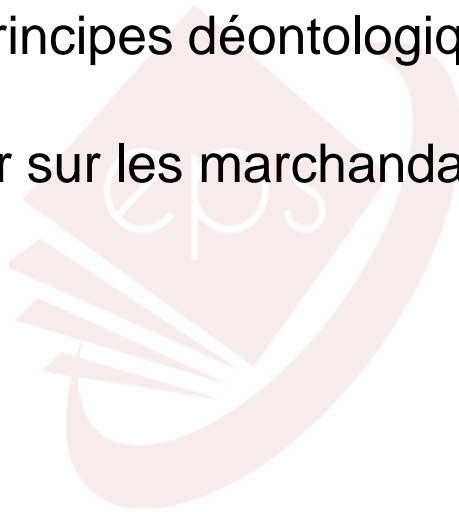
École de prévention  
et de sécurité

# I. MODULES JURIDIQUES

## **PARTIE 2:** ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

### **Objectif 5:** Respecter la déontologie professionnelle

- Le secret professionnel.
- Les principes déontologiques
- Avertir sur les marchandages et les sanctions spécifiques qui y sont associées



Ecole de prévention  
et de sécurité

# I. MODULES JURIDIQUES

## **PARTIE 2:** ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

### **Objectif 6:** Maîtriser l'environnement institutionnel

- Rôle du ministère de l'intérieur
- Rôle du délégué interministériel à la sécurité privée
- Rôle du préfet
- Rôle du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS)

